

ENQUÊTE PUBLIQUE ENVIRONNEMENTALE PORTANT SUR LA DEMANDE
DE PERMIS DE CONSTRUIRE DE LA TELECABINE «COMBELOUVIERE »
COMPRENANT DÉFRICHEMENT

Télécabine de Doucy Combelouvière

Enquête publique
du 26 janvier au 25 février 2026

RAPPORT DU COMMISSAIRE ENQUÊTEUR

SOMMAIRE

Chapitre 1 - Généralités et objet de l'enquête

Chapitre 2 - Préparation de l'enquête

Chapitre 3 – Déroulement de l'enquête

Chapitre 4 – Examen des observations

Chapitre 5 – Synthèse

Chapitre 1 - Généralités et objet de l'enquête

Les communes de La Léchère et des Avanchers-Valmorel ont le projet de remplacement du télésiège de Doucy-Combelouvière par une télécabine.

Le premier dossier déposé en décembre 2025 a fait l'objet d'un premier avis et d'observations de l'Autorité Environnementale (MRAE) en date du 9 décembre 2021 et de l'avis complémentaire de la DREAL du 10 décembre 2025 ; suite à ces avis et observations, un mémoire en réponse a été envoyé le 22 décembre 2025.

Présentation générale de l'aménagement :

La télécabine projetée viendra en remplacement du télésiège débrayable de Combelouvière construit en 1985 et également du téléski débrayable des Charmettes construit en 1976 et du téléski débrayable des Charmettes II construit en 1986, ces deux téléskis se situant en prolongement du télésiège.

Le tracé de la télécabine projetée qui comprendra 20 pylônes reprendra le tracé du télésiège sauf dans sa partie supérieure où il sera prolongé en légère courbe pour rejoindre la gare supérieure de la télécabine qui vient de Celliers.

Hors fonctionnement, les cabines d'une capacité de 10 places seront stockées en gare et sur des voies de garage adossées aux locaux techniques d'exploitation.

Chapitre 2 - Préparation de l'enquête

Suite à ma désignation comme commissaire-enquêteur par décision du président du tribunal administratif de Grenoble en date du 29 octobre 2025, j'ai pris contact avec le service de la commune des Avanchers en charge de l'organisation de l'enquête publique (M. Betin Jean-Dominique, Responsable Urbanisme Foncier) afin de prendre connaissance du dossier et ayant considéré sa teneur, de définir avec ce service les modalités pratiques de la tenue de l'enquête publique (dates, durée, nombre et dates des permanences).

L'enquête publique a été prescrite par arrêté du maire de La Léchère du 16 décembre 2025 et arrêté du maire des Avanchers-Valmorel du 17 décembre 2025 qui précise notamment qu'elle se tiendra du 26 janvier au 25 février 2026 inclus soit une durée de 31 jours en mairie de La Léchère et en mairie des Avanchers où le dossier sera mis à disposition du public ainsi qu'un registre d'enquête où pourront être consignées les observations du public.

Mesures de publicité

Les mesures de publicités prévues sont les suivantes :

- Affichage de l'avis d'enquête 15 jours avant le début de l'enquête et jusqu'à l'expiration de la durée de l'enquête à la mairie de La Léchère et à la mairie des Avanchers ainsi que sur les lieux des aménagements ou en des lieux situés à leur voisinage et visibles de la voie publique,
- Annonce de la tenue de l'enquête dans deux journaux locaux ou régionaux diffusés dans le département de la Savoie au moins 15 jours avant le début de l'enquête (première insertion) et rappelée dans les huit premiers jours de l'enquête (deuxième insertion).

Ces mesures ont été réalisées conformément à l'arrêté en ce qui concerne l'affichage en mairie et à proximité des installations ainsi qu'en ce qui concerne les annonces dans les journaux :

Première insertion

- Annonce dans la Vie Nouvelle du 9 janvier 2026,

- Annonce dans le Dauphiné Libéré du 9 janvier 2026 .
Deuxième insertion
- Annonce dans le Dauphiné Libéré du 30 janvier 2026,
- Annonce dans la Vie Nouvelle du 30 janvier 2026.

Visite du site

J'ai rencontré Le responsable de l'organisation de l'enquête publique, M. Betin et le responsable du domaine skiable de Doucy , M. Bellet lors d'une réunion à Valmorel le 15 décembre 2025 afin de prendre connaissance du projet ; j'ai procédé à une visite détaillée du site du projet avec tous les acteurs locaux le 7 janvier 2026 : montée par le télésiège de Combelouvière, transport par motoneige jusqu'au sommet du domaine skiable de Doucy, descente jusqu'à Celliers par la télécabine.

Paraphe du dossier et du registre d'enquête

Le 26 janvier 2026, lors de ma première permanence en mairie de La Léchère, j'ai paraphé le dossier et le registre d'enquête mis à disposition du public en mairie et je me suis rendu en mairie des Avanchers pour procéder de même.

• Composition du dossier

Le dossier est composé de :

1 - La demande d'autorisation d'exécution des travaux comprenant :

• La demande de permis de construire	22 pages
• A – le mémoire descriptif	8 pages
• B – les mesures de préservation et de réhabilitation du milieu naturel	1 page
• C - l'échéancier prévisionnel	1 page
• D – le plan de situation	1 page
• E – le profil en long	1 plan
• F – la note de calcul	104 pages
• G – la dérogation à la réglementation	1 page
• H – le principe d'évacuation des usagers	1 page
• I – les risques naturels	75 pages
• J – l'étude d'impact	530 pages
• K – le plan parcellaire	1 plan
• L – l'autorisation d'occupation du domaine public	2 pages
• M – la demande d'autorisation de défrichement	29 pages
• N – les plans généraux et de façades	5 plans
• O – les documents graphiques	5 pages

Total : 780 pages et 7 plans

2 – Le dossier administratif comprenant :

• 1 – la désignation du commissaire-enquêteur	1 page
• 2 – l'arrêté du maire de La Léchère prescrivant l'enquête	4 pages
• 3 – l'arrêté du maire des Avanchers-Valmorel prescrivant l'enquête	4 pages
• 4 - l'avis d'enquête publique	1 page
• 5 – l'avis conforme DDT – SSR – STRMTG	2 pages
• 6.1 – l'avis de l'autorité environnementale MRAe	16 pages
• 6.2 – l'avis complémentaire de la DREAL	4 pages
• 7 – le mémoire en réponse aux avis de la MRAe et de la DREAL	22 pages
• 8 – l'étude d'impact complétée	562 pages
• 9 - les publications légales des 9 et 30/01/2026	4 journaux

Total : 616 pages et 4 journaux

Le dossier compte au total 1396 pages , 7 plans et 4 journaux.

Chapitre 3 – Déroulement de l'enquête

L'enquête publique s'est déroulée comme stipulé dans les arrêtés (en date des 16 et 17 décembre 2025) du 26 janvier au 25 février 2026 .

Le dossier était à la disposition du public en mairie de La Léchère et en mairie des Avanchers ainsi qu'un registre d'enquête paraphé par mes soins. J'ai tenu les trois permanences prévues en mairie de La Léchère soit :

- le lundi 26 janvier 2026 de 9 heures à 11 heures
- le jeudi 12 février 2026 de 15 heures à 17 heures

et en mairie des Avanchers-Valmorel

- le mercredi 25 janvier de 15 heures à 17 heures.

L'enquête publique s'est terminée à l'expiration du délai prévu, le 25 février 2026 à 17 heures, les registres d'enquête ont été clos par mes soins.

J'ai communiqué mon procès-verbal de synthèse au porteur de projet lors d'une réunion en mairie de La Léchère le 2 mars 2026 à laquelle participaient MM. Colliard, maire de La Léchère, Mansouri DGS mairie des Avanchers-Valmorel, Bottarel représentant la CCVA, Bellet directeur DSV.

Chapitre 4 – Examen des observations

1 – Dépôts reçus sur le site internet dédié

N° de la déposition	Identité du déposant	Contenu de la déposition	Avis favorable	Avis défavorable
1	anonyme	Bonne idée, facilité d'accès à Valmorel et confort.	X	
2	anonyme	Très beau projet : rapidité, transport des enfants ; dommage que le téléski « Baby » ne soit pas conservé car il était top pour les débutants.	X	
3	anonyme	Très bonne initiative, la télécabine sera plus confortable et rapide.que le télésiège.	X	
4	anonyme	La remontée actuelle sera remplacée par sûr et rapide permettant de relier rapidement le haut du domaine. Un vrai plus pour les habitants de Celliers et les touristes...	X	
5	anonyme	Merci pour ce beau projet, la station de Doucy en a vraiment besoin. Il était temps de changer ce télésiège.	X	
6	anonyme	Les anciens, qui avaient imaginé associer la lechere au développement de Valmorel, avaient vu juste. C'est l'intérêt général mais aussi des opportunités nouvelles avec Celliers et la Lauziere.	X	
7	anonyme	Un magnifique projet qui sauvera la station, son économie, ainsi que les emplois qui vont avec. Initiative à soutenir absolument !	X	
8	Maryline Azoulay	Je suis très favorable au projet du télécabine Doucy. Le confort d'utilisation, la rapidité, le multi activités hiver / été seront très appréciés et assurera la pérennité et les atouts de Doucy Combelouvière.		

		Les études préalables étant favorables j'attends impatiemment la réalisation de ces travaux et suis reconnaissante pour les investissements et les engagements politiques que cela nécessite.	X	
9	Emmanuel Saconney	Ce projet est à mon avis très positif. 1/ impact environnemental contenu, avec reprise du tracé déjà utilisé en grande partie 2/ permet la sécurisation de l'activité économique principale de Doucy, malgré le risque de remontée du niveau d'enneigement vers l'altitude 1500m à horizon 2035/2050 3/ permet de faire évoluer l'électivité touristique vers une activité été répondant à la demande (vtt, ...). 4/ coût d'exploitation probablement réduit (de 3 remontées ancienne à une seule). 5/ mise en commun de l'espace débutant avec Celier 6/ amélioration de l'attractivité de Doucy avec un accès au ski garanti sur une plus longue période et surtout beaucoup plus rapide. 7/ amélioration de l'environnement Visuel pour les riverains avec le garage des cabine hors utilisation. Ce projet va dans le sens de l'histoire et permet de projeter la station de Doucy dans les prochaines décennies! J'approuve!!	X	
10	Alain de Beru	Voilà un beau projet qui va redonner du dynamisme et de l'attractivité à cette partie du domaine skiable. Impact environnementale limité. Impact visuel et sonore gagnant. Sécurité, rapidité, confort accrus. Avis favorable !	X	
11	Alain de Beru	Idem déposition n° 10		
12	Jean Louis Billon	J'ai investi en 2020 à Doucy en achetant une petite maison de Village. L'arrivée du télécabine contribue à la pérennité de la station pour de nombreuses années. C'est un atout majeur de développement économique hiver comme été. C'est pourquoi j'ai décidé cette année 2026 d'investir de nouveau pour embellir la petite maison de Doucy en apportant isolation par l'extérieur réfection de menuiserie..... cela en faisant travail des entreprises locales. Les gens qui croient en Doucy et qui ont investi sont des centaines, le télésiège arrivant en fin de vie devait être remplacé. Merci à tous les acteurs de la vie politique locale pour cette décision. ...	X	
13	anonyme	Découvrir une vue plus haute, aller plus facilement à Valmorel Accéder à un secteur piéton	X	
14	anonyme	Nous sommes très favorables à la mise en fonction d'un nouveau télécabine à Doucy, une station que nous aimons particulièrement et que nous visitons une à deux fois par an. La possibilité de rejoindre plus facilement et rapidement le cœur de station serait vraiment appréciable et ne devrait pas dénaturer le paysage dans la mesure où un télésiège est déjà installé sur cette ligne.	X	
15	Cornilleau Emmanuel	A fonds pour le projet ! Ça va dynamiser Doucy, et vraiment l'intégrer au domaine. Une vraie station 4 saisons	X	
16	Idem 15	Idem 15		
17	Jean Luc Lasbazeille	La construction du télécabine à Doucy est sûrement la meilleure nouvelle pour la station, et ses résidents elle permettra à terme un		

		développement mesuré du nombre de lits touristiques et d'autre part aussi la mise en place de nouveaux services devenus nécessaires pour une clientèle nouvelle plus exigeante.	X	
18	anonyme	Après plus de trente cinq ans de tourisme hivernal répété dans la station de Doucy, je reste un fervent défenseur des intérêts communs, en matière de développement économique, culturel et social.... Je soutiens donc le projet de télécabine, et félicite tous ses protagonistes, pour les futures «retombées ».	X	
19	Marie Claudine Lasbazeille	Doucy station a toute sa légitimité dans son appartenance au grand domaine, lequel bénéficiera largement du projet de la télécabine Combelouvière. Et pour Doucy, la pérennité de cette station familiale, conviviale, ensoleillée et offrant un panel d'hébergements accessibles.	X	
20	Philippe Agest	Projet indispensable en cohérence avec le domaine skiable	X	
21	David Duizidou	Projet cohérent qui va permettre à Doucy d'atteindre le niveau d'équipement nécessaire à son développement mérité pour cette station familiale	X	
22	Pierre Merillon	Enfin un investissement qui concilie environnement et développement économique Bravo	X	
23	Faisan	Avis favorable	X	
24	Anne Claire Lagrange	C'est une très bonne nouvelle, ce remplacement de télésiège et téléski par une télécabine pour l'avenir de la station et le confort des petits et grands au niveau de l'accessibilité des pistes et un gain de temps énorme. Merci	X	
25	anonyme	Très beau projet, qui va moderniser notre belle petite station de Doucy et lui permettre de survivre aux changements climatiques. J'espère de tout cœur que ce projet va se réaliser	X	
26	Michet et Marie-Jo Collet-Beillon	Nous nous réjouissons de l'aboutissement du projet de télécabine grâce à un accord de co-financement public, privé. Le télésiège de Doucy ne sera plus exploitable pour des raisons de sécurité et il est urgent d'entreprendre les travaux pour ne pas courir le risque d'une fermeture de la station la saison prochaine. La communauté de communes des vallées d'Aigueblanche, propriétaire de nombreux appartements subirait de grosses pertes d'exploitation et c'est sans compter les recettes commerciales, les emplois... L'intérêt général doit primer sur celui de quelques rares cas particuliers.	X	
27	Arnaud Fournier Directeur E.S.F. Doucy	Projet indispensable pour la pérennité de l'offre ski sur la station de Doucy. La TC permettant un confort aux usagers et une sécurité accrue pour le transport des enfants notamment. Ce projet d'ensemble permettra d'envisager un avenir plus serein pour le développement économique et l'attractivité touristique du site de Doucy Combelouvière.	X	
28	F. Varraz	Le projet de la télécabine s'inscrit pleinement au maintien et au développement de l'activité touristique d'hiver de la station de DOUCY. Elle renforce l'attractivité du territoire et consolide le périmètre "Grand domaine" comprenant VALMOREL et SAINT		

		FRANCOIS LONGCHAMP. A l'avenir, elle pourrait contribuer à accroître l'offre estival en proposant un accès piéton et VTT. Face au changement climatique, ce projet structurant est un atout indispensable à la bonne santé de notre territoire.	X	
29	Benoit Germanaz	De mon point de vue d'hébergeur, ce projet de télécabine est un projet indispensable pour assurer la pérennité de la station. Le télésiège a largement fait son temps et la chaîne de téléskis est beaucoup trop longue, et n'est plus adaptée aux attentes des skieurs d'aujourd'hui. Doucy est une véritable pépite et dispose d'un fort potentiel qui séduit les vacanciers, mais l'expérience client est aujourd'hui pénalisée par des temps d'accès au domaine skiable incompatibles avec les standards des stations concurrentes, largement modernisées. La télécabine garantirait un accès plus rapide et plus haut au domaine, ainsi qu'un retour station garanti et fluide en cas de faible enneigement, comme à Noël 2026. Le développement des équipements mais aussi un développement économique et immobilier de la station sont indispensables pour répondre aux attentes de la clientèle et assurer la viabilité et l'avenir de la station.	X	
30	Cywie Gary	Je souhaite exprimer mon soutien enthousiaste au projet de construction de la télécabine de Combelouvière. En tant que skieur régulier du domaine de Valmorel depuis maintenant plusieurs années, je connais parfaitement les installations actuelles et mesure pleinement l'intérêt de ce projet de modernisation. L'actuel télésiège et les téléskis, bien qu'ayant rendu de précieux services, présentent aujourd'hui des limites évidentes en termes de confort et d'efficacité. La nouvelle télécabine apportera surtout un gain de temps considérable pour accéder au reste du domaine skiable, pour profiter encore plus pleinement des journées sur les pistes. Le transport sera rendu plus aisé, en particulier les nombreux enfants de l'école de ski. L'accessibilité pour les promeneurs sera évidemment améliorée. Amélioration aussi pour la saison d'été, ouvrant de nouvelles perspectives pour des activités estivales. En bref, ce projet s'inscrit dans une démarche de développement durable et cohérent du domaine : modernisation d'une infrastructure vieillissante avec des équipements performants et plus efficaces en énergie. Le tout avec un impact environnemental maîtrisé : le tracé reprenant en grande partie l'existant limite l'impact sur l'environnement naturel, tandis que le remplacement de plusieurs anciennes installations par un équipement unique et moderne contribue à une meilleure intégration paysagère. En conclusion, ce projet répond parfaitement aux attentes des usagers réguliers du domaine tout en préparant l'avenir de la station. Il bénéficiera tant aux habitants qu'aux touristes fidèles comme moi, qui apprécient ce domaine skiable depuis de nombreuses années. Je soutiens pleinement cette initiative et encourage sa réalisation dans les meilleurs délais.	X	
31	Florent Labarbarie	bonne chose pour la station de doucy hiver comme été. cela permet aussi de sécuriser les transport des enfants .	X	
32	Vincent Lagrange	Très belle initiative !! Merci pour Doucy et nos clients	X	

33	Laurent Bouvier	une très bonne idée de projet pour assurer la pérennité de la station de Doucy et un accès plus rapide au domaine skiable de Valmorel.	X	
34	anonyme	Je m'oppose au projet. Dans un contexte de diminution des périodes d'enneigement et de skiabilité, il semble incohérent de vouloir persévérer dans le développement d'infrastructures de ce type. Seulement pour dénaturer des sites magnifiques à des fins pécunières court-termistes...		X
35	Olivier Lefevre	Etant commerçant depuis 16 ans sur la station je trouve ce projet indispensable pour le développement de Doucy	X	
36	Aude Monnier	Je suis venue à Doucy récemment et je trouve formidable ce projet de télécabine afin de remplacer l'ancien système des remontées mécaniques. Vivement 2027!	X	
37	Jean Philippe Levilain	Je viens chaque année à Doucy pour skier. Le projet de télécabine me paraît tout à fait indispensable pour continuer à faire vivre la station sans porter d'atteinte particulière à l'environnement de la station	X	
38	Matthieu Girat	Je soutiens pleinement le projet de télécabine de Doucy. Cela constitue un ouvrage d'art, indispensable de manière à assurer le développement de la station et la pérennité des infrastructures de Doucy. Venant régulièrement à Doucy chez des amis pour faire du ski. Je constate que cela permettrait de gagner énormément de temps pour accéder aux pistes de la station du domaine. Par ailleurs, le développement économique de la station de Doucy et ainsi donc l'emploi local s'en trouvera renforcé et ceux pendant toutes les saisons.	X	
39	Jacques	Ce projet me semble bien dimensionné car raisonnable et raisonné.	X	
40	Nicolas Ricchiuto	Je viens à Doucy depuis plusieurs années et je soutiens pleinement le projet de télécabine qui va renforcer l'attractivité de la station et son développement. Les utilisateurs (à pied, à ski, commerçants, habitants ou visiteurs) bénéficieront d'un moyen de déplacement plus rapide et davantage sécurisé.	X	
41	David Villedieu	Il est impératif de se soutenir ce beau projet qui va donner une nouvelle dimension au satellite de Doucy aussi bien l'hiver que pour la saison d'été. Cela va permettre de profiter de cette superbe montagne de façon sécurisé tout en respectant ce beau cadre.	X	
42	Julien Denty	Je souhaite exprimer un avis favorable à la réalisation de la télécabine de Combelouvière. Ce projet constitue une évolution logique et nécessaire du domaine skiable de Doucy-Valmorel. La modernisation de cette liaison permettra de simplifier les déplacements entre les secteurs, d'améliorer le confort des usagers et de renforcer l'attractivité globale de la station. Dans un contexte d'évolution climatique qui rend l'enneigement plus variable selon l'altitude et les saisons, il apparaît important d'optimiser les infrastructures existantes afin de maintenir une activité touristique cohérente et durable pour le territoire. La rationalisation des remontées mécaniques, avec la suppression de plusieurs installations anciennes au profit d'un équipement plus performant, va dans ce		

		sens. Au-delà de l'aspect touristique, la vitalité de la station représente un enjeu économique important pour la vallée, pour les emplois locaux et pour l'activité des commerces et services. Maintenir un domaine skiable fonctionnel, lisible et adapté aux pratiques actuelles est essentiel pour l'avenir du territoire. Les impacts environnementaux présentés dans le dossier apparaissent localisés et accompagnés de mesures de remise en état et d'intégration paysagère. Dans ce cadre, le projet semble proportionné aux bénéfices attendus pour le fonctionnement du domaine skiable. Pour ces raisons, je soutiens la réalisation de la télécabine de Combelouvière.	X	
43	Manuela Vincente	Je souhaite exprimer mon avis favorable à la réalisation de la télécabine de Combelouvière. Ce projet représente une réelle opportunité pour améliorer la mobilité, réduire la circulation automobile et renforcer l'attractivité du territoire. Il offre une solution moderne, écologique et adaptée aux besoins actuels, tout en facilitant l'accès aux activités locales. À mes yeux, cette télécabine constitue un investissement utile et cohérent pour l'avenir de la région.	X	
44	Remi Germanaz	Enfant du pays, habitant de Doucy et profondément attaché à ce territoire, travaillant depuis 13 ans au sein d'un domaine skiable et ayant conscience des enjeux, je suis favorable à ce projet de remplacement du télésiège par un télécabine. En effet ce projet vertueux va contribuer au développement économique et touristique de la station de Doucy en améliorant sa liaison avec Valmorel, en offrant une vraie liaison piétonne en rejoignant l'arrivée de la télécabine de Celliers mais aussi en sécurisant le retour station et le jardin d'enfant en cas de manque d'enneigement. C'est une vraie opportunité pour la station, et pour les vallées. De plus ce projet comporte un faible impacte environnementale du fait qu'il reprend le tracé existant de l'ancien télésiège mais aussi la suppression de plusieurs téléskis. Ce projet permettra d'améliorer le confort des usagers et de renforcer l'attractivité globale de la station et de lui donner une vision d'avenir à long terme. Ce projet, des plus cohérents, colle parfaitement avec le territoire.	X	
45	Nathalie Chavoutier	Indispensable pour le fonctionnement de la station et pérennité des commerces	X	
46	Sébastien Piani	Je tiens à donner un avis positif quant à la réalisation du télécabine de "Combelouvière", en effet cet appareil apportera dans un premier temps de la souplesse dans l'exploitation de la station pour que les enfants, les skieurs débutants ainsi que les personnes à mobilité réduite puissent aussi avoir le droit d'accès au domaine skiable de Valmorel depuis Combelouvière. Dans un second temps, quand la neige n'est pas au rendez-vous en début d'hiver, ce télécabine permettra l'accès (montée et descente) au domaine de Valmorel puisque équipé d'enneigeurs. Celui-ci évitera aussi de prendre la voiture ou des bus afin de relier Valmorel par les Avanchers si le manque de neige devait être avéré (gain CO2).		

		Pour finir, pour la saison d'été, il est peut-être envisageable d'ouvrir le télécabine à une clientèle différente qui désire découvrir la montagne.	X	
47	Michel Silvy	Le 20/1 nous vous avons fait parvenir en RAR notre Contribution à l'enquête publique – Projet de remplacement du télésiège de Combelouvière. Vous en avez accusé réception. Nous nous permettons de reprendre contact pour disposer des premiers éléments de réponse qui pourraient être apportées. Nous vous rappelons les termes de notre courrier ci-joint.		
48	Gilbert Grognet	Favorable pour la continuité et pérennité de la station.	X	
49		Je suis favorable à la construction de la télécabine entre Doucy et Combelouvière. Ce projet permettra d'améliorer la mobilité et de renforcer l'attractivité touristique du secteur, tout en sécurisant les déplacements. Il est dommage que certains opposants rejettent systématiquement ce type d'aménagement, sans tenir compte des besoins réels du territoire et des retombées positives pour l'économie locale.	X	
50	anonyme	Que rien ne bouge !		X ?
51	anonyme	Il faut que cette construction ait lieu pour le bien de tous.	X	
52	anonyme	Pour moi, c'est important que la station continue d'évoluer pour rester attractive et faire vivre la vallée. Le tourisme, la station, les commerces et les emplois locaux sont liés, donc ce type de projet me paraît nécessaire pour l'avenir. Pour ces raisons, je soutiens la réalisation de la télécabine.	X	
53	Eric Vorger	Étant moniteur de ski et agriculteur sur ce site...Ce projet va servir à garantir la pérennité de la station et une cohérence dans son développement en garantissant un accès à la neige plutôt qu'amener la neige à la station en prenant en considération ce que cela peut engendrer avec les contraintes climatiques..	X	
54	anonyme	Je donne un avis favorable au projet de construction d'une télécabine 10 places en remplacement du télésiège actuel en fin de vie à Doucy Combelouvière. Ce projet permettra d'améliorer la sécurité, la fiabilité et le confort des usagers, tout en rendant le domaine plus accessible aux familles, débutants et piétons. Le remplacement d'un équipement existant, sans extension du domaine, s'inscrit dans une démarche de modernisation raisonnée et plus durable. Cette nouvelle installation renforcera l'attractivité de la station et contribuera à son dynamisme économique, tout en respectant les engagements environnementaux et paysagers.	X	
55	anonyme	Je suis favorable à la construction du télécabine à Doucy. Il existe plusieurs raisons à cela, la première concerne la vie de la station. Le télécabine permettra de rejoindre les pistes rapidement ce qui était un frein pour les skieurs pour la pause repas du midi. De plus cette construction assure une ouverture vers les pistes ce qui est important étant donné que la station est basse en altitude ce qui peut être compliqué pour les débuts et fins de saisons.		

		Le second point positif est économique. En effet les infrastructures déjà présentes sont assez anciennes et nécessitent donc un entretien plus minutieux sans compter les problèmes éventuels liés à l'usure. Il est donc plus judicieux de les remplacer. Ces arguments vont également dans le sens de la sécurité. Enfin d'un point de vue environnemental il y a un projet de réaménagement concret ce qui me semble important.	X	
56	Pascal Beauquis	Favorable bien sur, ce projet est indispensable pour que notre station continue à vivre.	X	
57	Van Caenegem	Ce projet de remplacement est formidable. Je suis propriétaire à Doucy Station et enfin , avec le remplacement du vieux TC cela remettra Doucy sur la carte du grand domaine. Bravo et vive les changements positifs. Merci	X	
58	Christophe Seguin	Un nouveau télécabine à Doucy ne peut être qu'un avantage exceptionnel à Doucy pour la pérennisation de la station. Autant pour les habitants, les commerces, les loueurs privés ou publics et les skieurs en général J'espère que le projet aboutira	X	
59	anonyme	Je suis d'accord	X	
60	Yoann Beauquis	Je soussigné, Yoann Beauquis, résident à Doucy le Raclaz, directeur technique de l'ESF à Doucy, moniteur de ski depuis 25 ans, souhaite exprimer un avis favorable au projet de télécabine. Cette appareil représente un atout important pour l'avenir de la station. Il permettra d'assurer la liaison en cas de manque de neige, ce qui devient récurant au fil des années, sachant que l'arrivée de ce télécabine arrive sur une zone avec un enneigement reconnu de par l'altitude et l'exposition. Il contribuera également à améliorer la sécurité et la fiabilité du transport, notamment pour les enfants. Ce projet participe ainsi directement à la pérennité et au maintien de l'économie de notre station de Doucy .	X	
61	Marlene Belloli	Je travaille à Doucy depuis 10 ans en tant que caissière aux remontées mécaniques. Nous attendons avec impatience, ainsi que les clients habitués de la station ce nouveau télécabine. Ce projet me paraît important pour l'avenir de la station. Il permettra d'améliorer l'accès aux pistes, de rendre le domaine plus moderne et plus confortable pour les skieurs. Valmorel est une station que j'apprécie beaucoup, et je pense que ce type d'investissement est nécessaire pour rester attractive et dynamique dans les années à venir. Cela contribuera aussi au développement économique local et à la vie de la station, en hiver comme en été.	X	
62	anonyme	Faut vivre avec son temps si on veut que Doucy station perdure, le télécabine c'est une obligation	X	
63	Olivier Coutin	Je suis clairement pour cet appareil. La survie de la station dépend de ce projet. C'est une assurance pour le futur.	X	
64	Camille Perret	Ce nouvel appareil est indispensable pour l'avenir de la station. Plus vite sur le domaine, plus sécuritaire et répondant aux nouvelles attentes des clients. Je suis totalement favorable à ce projet.	X	
65	Jerome Coutin	Télécabine indispensable à la station de doucy, afin de permettre d'accéder plus facilement au domaine skiable.	X	

66	Clement Landry	Je souhaite exprimer un avis favorable concernant le projet de télécabine reliant la station de Doucy Combelouvière au domaine skiable de Valmorel. Cette nouvelle liaison permettra d'améliorer significativement l'accès au domaine skiable, en offrant une connexion plus fluide et plus confortable pour les usagers. L'ancien télésiège étant devenu vieillissant, son remplacement par une infrastructure moderne apparaît cohérent avec les attentes actuelles des skieurs et des visiteurs. Ce projet contribuera à renforcer l'attractivité de la station et à améliorer l'expérience globale des usagers, tout en assurant une meilleure liaison entre Doucy Combelouvière et Valmorel. Pour ces raisons, j'émet un avis favorable à la réalisation de ce projet.	X	
67	Laurent Vorger	Je soutiens pleinement le projet de telecabine de Doucy	X	
68	Bruno Lauer	Moniteur de ski depuis les années 1980, je pense qu'une télécabine nous permettant d'accéder directement à une altitude de 1560 m est une bonne chose pour la station de Doucy Cela permettra plus de fluidité et de sécurité, surtout pour les enfants, et un accès aussi bien à la montée qu'à la descente, surtout par manque de neige.	X	
69	Adrien Bottarel	Nouvellement habitant sur Doucy, la présence de cette station a été un atout pour notre venue sur le territoire. En effet, il est possible de profiter d'équipements sportifs et de loisirs dans un environnement exceptionnel. L'accessibilité à la montagne pour les familles couplée à un versant qui vit à l'année fait de Doucy Combelouvière un site touristique d'avenir. Doucy Combelouvière, c'est cette station, moins grosse que les autres qui donne le sourire à tous les enfants (petites et grands), mais aussi aux sportifs et aux admiratifs de la montagne, avec des vues imprenables sur la Vanoise ou la Lauzière. Ce projet permettra d'ailleurs aux piétons d'aller visiter le village de Celliers. Un parcours autrefois possible en voiture par une route désormais enfermée suite à un éboulement et demain de nouveau possible grâce à la continuité entre la télécabine de Combelouvière et de Celliers. Je suis donc favorable à ce projet.	X	
70	Jean Michel Delomier	dans le cadre de l'enquête publique relative au projet du télécabine de Doucy je souhaite attirer votre attention sur l'importance de cet équipement en remplacement d'un télésiège débrayable obsolète. Un projet indispensable pour la pérennité de la station hiver comme été. Cela permet un accès en montée et descente à un domaine d'altitude : sauvegarde du ski. Cela augmente l'offre piéton en créant un échange avec la vallée de Celliers (Lauzière.)	X	
71	Christine Fiquet	Étant commerçante et propriétaire des terrains survolés je suis favorable à la construction du télécabine sur la station pour le développement de celle ci ainsi que pour le bien être des touristes et le maintien des emplois	X	

72	Nicole Murat	propriétaire des terrains concernés pour la construction du télécabine, je suis très favorable à son installation. Grâce a ce projet la station de doucy pourra continuer à se développer.	X	
73	Pierre Raimond	cet appareil est indispensable pour la pérennité de la station. il va redynamiser la station qui souffre d'un manque de neige en début et fin de saison.	X	
74	Christian Ferrand	Le vieux télésiège arrive en fin de vie. Ne pas le remplacer équivaldrait à la mort de la station de DOUCY. Ne pas le remplacer par un télécabine performant et sécuritaire serait une erreur. L'impact écologique restera faible par rapport au maintien d'une vie économique dynamique et un bassin d'emplois pour les jeunes générations que l'activité ski fait vivre. Je suis favorable au projet de télécabine à DOUCY	X	
75	Stephane Jugand	Dans le cadre de l'enquête publique relative au projet de construction d'une télécabine, je souhaite exprimer un avis favorable à sa réalisation. Ce projet représente, à mes yeux,un enjeux primordiale pour l'avenir de cette belle station un transport plus sécuriser et plus rapide pour accéder au domaine skiable.J'ai hâte que ce projet se concrétise pour lui donner un second souffle et pérenniser le ski sur Doucy.	X	
76	Loli Perez	Je suis pour la TC de Combelouvière, Je travaille pour DSV depuis 18 ans et je trouve que c'est tellement pratique	X	
77	Jean Christophe Play	Ah oui	X	
78	Stephane Laroche	Nous encourageons pleinement ce projet de télécabine à Doucy qui permettra de pérenniser son développement et d'améliorer son fonctionnement vers les sommets. Nous soutenons cette merveilleuse idée qui contribuera à maintenir une vie économique et de nombreux emplois menacée. Honte à ceux qui s'opposent à ce merveilleux projet qui pour la plupart profite de cette manne financière que représente l'activité du ski .	X	
79	Jennifer Gemo	En tant que s à Doucy, nous sommes très favorables à ce projet qui va redynamiser la station et la mettre au même niveau que Valmorel et Saint-François.	X	
80	Thomas	C'est un beau projet pour redynamiser la station et le télécabine de celliers , j'y suis donc très favorable.	X	
81	Emilie	Dans le cadre de cette enquête publique, j'apporte à mon tour un avis très favorable pour ce projet qui permettra la pérennité et le développement de cette belle station de Doucy, tout en assurant le transport de tous sur le grand domaine et un retour plus fluide en cas d'enneigement faible.En complément de ce projet indispensable, j'espère que le tracé de la piste de luge Gulli sera maintenu pour le plus grand plaisir de tous! Le maintien au sommet d'un bel espace débutant est lui aussi une nécessité pour notre station familiale.	X	
82	anonyme	Très beau projet permettant le développement de la station.	X	

83	Patrick Favre	Etant un passionné de montagne et ayant des amis à Doucy, j'aimerais bien que le projet poursuive son chemin sans encombres et arrive à terme afin de pouvoir continuer à profiter de cet espace montagne depuis Combe Louvière et préserver toute l'économie du secteur.	X	
84	Corinne Vallier	Je suis commerçante et monitrice de ski à Doucy et je pense que pour l'avenir et le développement de la station, le projet du télécabine est indispensable.	X	
85	Noël Rellier	Je souhaite apporter mon soutien pour la construction de la nouvelle telecabine de Doucy pour l'évolution du domaine skiable	X	
86	anonyme	Avis très défavorable pour l'instant. Il faut consulter l'étude d'impact (d'une grande qualité) et ses conséquences pour comprendre. C'est la pièces J du dossier (à lire). Le cahier des charges et le calendrier des travaux seront difficiles à être suivis correctement. Défrichement le long du tracé (2 943 m²) qui ne devra être fait qu'à l'automne 2026 selon l'étude d'impact, plus de 34 hectares terrassés au total pour réaliser le projet d'aménagement de la télécabine et des pistes au sommet, un espace débutant seulement 50 mètres plus haut en altitude que celui existant ... Le télésiège doit en effet être remplacé mais par un équipement dont la conception et l'aménagement doivent être adaptés à la fréquentation de la station de moyenne altitude et surtout en impactant le moins possible l'espace supérieur de Combelouvière qui sera la porte ouverte du Tourisme 4 saisons en préparation. Combelouvière saura survivre économiquement en réalisant un projet de qualité et aménagé en douceur. Merci de mentionner dans l'enquête publique mon avis défavorable en l'état du projet, mais qui est en fait pour préserver un tourisme viable.		X
87	Patrick Jaquet	Pleinement favorable à ce projet nécessaire au développement de cette très belle station, propriétaire depuis 40 ans de 2 appartements à Combelouvière . Cet équipement sera sécuritaire et touristique.	X	
88	anonyme	La télécabine de Doucy est essentielle pour l'avenir de la station. Cette jolie petite station mérite de vivre et de se développer. Si nous n'agissons pas aujourd'hui, demain il sera trop tard. Je refuse qu'elle devienne une station fantôme. Le temps presse, tout évolue très vite. Alors oui, un grand oui à cette télécabine.	X	
89	Lionel Allard	La télécabine de Doucy est essentielle pour l'avenir de la station. Cette jolie petite station mérite de vivre et de se développer. Si nous n'agissons pas aujourd'hui, demain il sera trop tard. Je refuse qu'elle devienne une station fantôme. Le temps presse, tout évolue très vite. Alors oui, un grand oui à cette télécabine.	X	
90	Josiane Merzario	Je suis bien sûr favorable au projet du Télécabine .Un outil indispensable pour l'avenir de notre jolie station et pour sa survie.	X	
91	Nicole Favre	Avis très favorable au projet d'installation du télécabine Combelouvière pour permettre le maintien et le développement de l'activité dans ce secteur.	X	

92	Martin Chambodu	tres bonne nouvelle, le télésiège actuel me fait un peu peur quand je suis avec mes enfants.	X	
93	Rene Raffin	Je suis tout à fait favorable à ce projet qui permettra d'améliorer de renforcer et de faciliter les activités de ski. Le remplacement du télésiège vieillissant était indispensable pour la fiabilité et la sécurité de tous. Je suis propriétaire d'un chalet dans le lotissement Chantemerle à Doucy station.	X	
94	Michele Grognet	Je suis entièrement favorable pour la construction de ce télécabine qui contribuera au développement de la station , et qui confortera l'emploi de nos jeunes.	X	
95	Ginette Coutin	Avis très favorable pour la construction du télécabine. Cet investissement qui concilie environnement et développement économique hiver comme été est indispensable pour l'avenir de notre petite mais si belle station. Ce projet contribuera à maintenir de nombreux emplois sur nos villages, plus de sécurité pour le transport des enfants, un accès plus rapide aux sommets des pistes pour les skieurs et facilitera la liaison avec Celliers pour les piétons.	X	
96	Christophe Brault	Je viens dans la station depuis plusieurs années et La construction de ce télécabine est essentielle pour un meilleur acheminement des skieurs	X	
97	Sylvie Money	En tant qu'élue au sein du Conseil Municipal de La Léchère, je suis fière d'être associée à l'élaboration de ce projet indispensable à la survie de la station de Doucy. Sylvie MONEY Maire déléguée de Pussy	X	
98	anonyme	Le remplacement du télésiège par une télécabine est une très bonne action. Cela facilitera l'accès et le retour au domaine pour les skieurs et piétons. Cet appareil sera plus sécurisant pour les enfants, plus confort. Et donnera une plus value à cette jolie station de Doucy Combelouvière.	X	
99	Marie Chambodut	Je suis très favorable à ce projet d'aménagement, indispensable au développement de cette super station, beaucoup plus sécurisant que l'installation existante, sans compromettre l'environnement paysager et la biodiversité.	X	
100	anonyme	Avis très favorable pour la construction de la télécabine Combelouvière. Doucey is great, but let's make it even better.	X	
101	anonyme	Résidant à La Léchère, j'apporte un avis défavorable car la commune investit dans la télécabine alors que ce n'est pas à elle de le faire. L'ensemble des professionnels du tourisme de Combelouvière devraient par contre participer à ce financement.		X
102	Pierre Girtanner	Le dossier et le projet de télécabine de COMBELOUVIERE sont d'une grande qualité et seront un vrai plus pour notre village. Nous avons simplement une sollicitation, serait-il possible de remonter un peu la hauteur des cabines au droit du lotissement chantemerle où nous habitons afin qu'elles passent au-dessus des chalets ? Merci.	X	

103	Thibaud Driat	Très favorable à l'aménagement du télécabine de doucy		
104	Gérard Arnold	Acteurs socio-économiques et habitants du secteur depuis plus de 30 ans, nous souhaitons exprimer un avis favorable au projet de télécabine soumis à enquête publique. Ce projet constitue une infrastructure structurante, répondant aux enjeux d'accessibilité, de modernisation et de compétitivité touristique. Il s'inscrit dans une démarche de développement et d'adaptation nécessaire aux évolutions actuelles du secteur de la montagne. Nous considérons que sa réalisation contribuera significativement à la pérennisation du tissu économique local et au maintien de l'emploi sur le territoire.	X	
105	Marie Jo Soares	Étant socio-professionnels et habitants, nous soutenons pleinement le projet de télécabine. Cet équipement représente un véritable atout pour la station. Il améliorera l'accessibilité, modernisera l'image du site et renforcera son attractivité touristique. Dans un contexte économique et climatique exigeant, il est essentiel d'investir dans des infrastructures structurantes. Cette télécabine contribuera à pérenniser le tissu économique local, à maintenir l'emploi et à assurer l'avenir de notre station.	X	
106	Marie Arnold	Depuis plus de 30 ans, nous vivons et travaillons sur ce territoire. Nous avons vu évoluer la station, ses forces mais aussi ses fragilités. Aujourd'hui, le projet de télécabine est une opportunité essentielle pour son avenir. Il ne s'agit pas simplement d'un nouvel équipement, mais d'un investissement stratégique pour maintenir la dynamique économique locale, soutenir les commerces, sécuriser les emplois et renforcer l'attractivité toute l'année. Pour nous, ce projet est indispensable pour pérenniser l'activité et garantir un avenir solide à notre station.	X	
107	Morgan Arnold	Habitants à l'année et travaillant sur la station, nous soutenons le projet de télécabine. Cet équipement est indispensable pour améliorer l'accessibilité, renforcer l'attractivité et pérenniser l'activité économique locale. Il contribuera au maintien des emplois et à l'avenir de notre station.	X	
108	Stéphane Paulet	La télécabine est une excellente idée, Ça permet de redescendre en station les années avec moins de neige comme c'était le cas cette année au jour de l'an. C'est très long de redescendre en télésiège nous sommes redescendu de nuit. Avec les cabines ça sera plus rapide et plus confortable c'est une vraie valeur ajoutée pour Doucy. C'est aussi plus sécurisant pour les enfants. C'est un plus également pour les piétons pour profiter des parcours de randonnée. Nous avons hâte de revenir comme tous les ans.		
109	Elena Alexandru	Je donne un avis favorable au projet de télécabine dans la station de Doucy.		

		Je possède un appartement dans la station et j'y viens régulièrement surtout pour son côté nature, son calme et son ambiance familiale. C'est d'ailleurs ce que j'apprécie le plus ici. Même si je suis sensible aux questions écologiques et plutôt engagé sur ces sujets, je pense que ce projet n'aura pas un impact écologique majeur. À mes yeux, l'enjeu principal est surtout de permettre à la station de continuer à vivre et à se développer. Sans investissement et sans modernisation, il y a un vrai risque qu'elle perde en attractivité. Je crois qu'il est possible de concilier respect de l'environnement et développement raisonnable de la station. Pour toutes ces raisons, je suis favorable à ce projet.	X	
110	anonyme	Je suis tout à fait pour ce projet qui a dynamiser la station et la moderniser.	X	
111	Franck Dam	Je soutiens pleinement le projet du télécabine. Cela fait maintenant treize ans que nous venons dans cette station, qui est devenue un véritable lieu de cœur pour nous. Nous avons même eu la chance d'y acheter notre appartement il y a six ans. Je suis convaincu que le télécabine serait une formidable opportunité pour notre station et contribuerait vraiment à son développement et à son dynamisme.	X	
112	Gertrude Croller	Ravis de cette bonne nouvelle qui est un gage de survie en ces temps d'incertitude météorologique de notre petite station. Nous y séjournons régulièrement depuis des années et nous l'aimons beaucoup. En plus cela garantira une meilleure sécurité pour enfants et adultes.	X	
113	François Dunand	Avis favorable pour cet investissement nécessaire à l'activité touristique de Doucy et Valmorel pour l'emploi et l'économie de la commune de la Léchère .	X	
114	Anaïs Gros-Daillon	Je suis favorable à ce projet de remplacement du télésiège par un télécabine. C'est une vraie opportunité pour la station, surtout lors des périodes de faible enneigement où cela va permettre d'accéder plus facilement et en toute sécurité, au domaine et à la station de Valmorel ainsi qu'au télécabine de Celliers. De plus, en utilisant le tracé existant, ce projet a un faible impact environnemental.	X	
115	Thomas Driat	La mise en place d'un télécabine serait vraiment une solution pour le changement climatique sachant que c'est derrière année le retour à la station ce faisant par télésiège créerai un énorme embouteillage et parfois des comportements dangereux cela serait dangereux et irréaliste de laisser la situation telle qu'elle est actuellement	X	
116	Dorothée Michoux	Propriétaire à Doucy station je suis entièrement pour ce remplacement . Celui ci apportera un plus pour le développement de la station.	X	
117	anonyme	Nous sommes plutôt favorables à ce projet, 2 questions : - la piste de luge vivra t elle encore , et si oui de quelle façon et sur quel tracé ? Ce sujet n est pas du tout abordé dans l étude présentée - l utilisation estivale de la télécabine est prévue de quelle manière ? (Actuellement 2 jours par semaine pour le telesiege)		

		Et une observation : malgré le confort apporté par ce nouvel équipement, encourager nos amis vacanciers sportifs à utiliser leurs mollets pour accéder aux hauteurs de la station pendant l'été :-) Et penser sur le long terme au devenir de la station et des activités proposées	X	
118	Stéphanie Flaisler Flastral Faistesvacances	l'impact direct des travaux programmés à l'été 2026 sur l'exploitation économique existante du site constitue, selon nous, un élément substantiel de l'analyse des incidences temporaires du projet. La relocalisation contrainte de notre activité pour la saison 2026 illustre concrètement la portée économique de ces travaux sur les acteurs implantés. Notre observation s'inscrit donc dans le cadre de l'appréciation globale : - des impacts temporaires du chantier, - de leurs conséquences sur les activités économiques locales, - et, le cas échéant, des mesures d'évitement, de réduction ou de compensation susceptibles d'être envisagées.		
119	Bertrand Bouvier	Enfin une bonne nouvelle. Ce projet aurait dû avoir lieu il y a plusieurs années. Cet appareil permettra d'acheminer piétons et débutants sur les sommets, le manque de neige ne sera plus un problème pour embarquer ni pour redescendre. Qu'en déplaie à certains qui profitent de cette infrastructure pour vivre, il n'y avait pas d'autres solutions pour que nos amis vacanciers profitent de la belle station ensoleillée de Doucy. Une belle architecture qui laissera également place à un tas de rouille qui ne fait pas du tout envie.	X	
120	Christian Lesne	Avis très favorable pour le projet du télécabine de Doucy qui ne peut apporter que du plus au domaine skiable de Valmorel par un tourisme pérennisé dans le temps Que du confort en plus et assure la neige en haut du télécabine pour plus de 20 ans	X	
121	anonyme	Je suis pour le télécabine de Doucy ,qui améliorera le confort des skieurs .	X	
122	Julie David	J'émet un AVIS TRÈS FAVORABLE au projet de construction de la télécabine de Combelouvière. Ce projet s'inscrit pleinement dans une vision de tourisme apaisé, familial et durable, et constitue une réelle opportunité de développement équilibré pour la station. Doucey bénéficie d'un ensoleillement exceptionnel tout au long de la journée, ce qui en fait un site particulièrement adapté aux débutants et aux familles. La station dispose d'une offre diversifiée de lits marchands à des tarifs mesurés, de commerces et de services de proximité, et permet une liaison facilitée avec le Grand Domaine. Son accès rapide depuis la vallée la rend idéale pour le ski à la journée. Actuellement, le retour ski par la forêt — lorsqu'il est possible — constitue un atout paysager apprécié, mais devient un véritable frein pour les débutants, notamment en raison de la nécessité de reprendre un télésiège en fin de journée. Le projet de télécabine offrira un accès rapide, fiable et sécurisé,		

		indépendamment des conditions d'enneigement. Les cabines fermées garantiront un confort et une sécurité accrus, en particulier pour les enfants et les skieurs débutants. Sans hésitation, ce projet donnera à Doucy une véritable place au sein du Grand Domaine, renforçant son attractivité tout en respectant son identité et son environnement.	X	
123	Lena Durbecker	Habitante de la commune, je suis favorable à ce projet de remplacement du télésiège par une télécabine. Reprenant globalement le même tracé, il va permettre de diminuer l'artificialisation au sol et de gagner et préserver les espaces agricoles le long de la ligne. Ceci doit être bien pris en compte lors de la phase travaux. Il va permettre de pérenniser la vie de la station de Doucy notamment en saison estivale et de maintenir les commerces, qui servent également aux habitants permanents. Ce territoire est certes touristique mais également habité à l'année et les services doivent contribuer à tous. Ce télécabine permettra de maintenir une partie de l'hébergement touristique sur Doucy qui permet de ne pas tout envoyer sur Valmorel et d'éviter un suraménagement sur les deux stations.	X	
124	Anaïs Perret	Avis très favorable à la construction de la télécabine de Combelouvière. Accès rapide en sécurité et quelque soit l'enneigement. Seule solution pour assurer la pérennité de la station de Doucy.	X	
125	Mathis Richard	Je suis favorable au projet de nouvelle telecabine a Doucy Combelouviere car il va redynamiser la station et permettre d'arriver plus rapidement a une altitude propice a un bon enneigement.	X	
126	anonyme	Avis défavorable au regard de l'impact environnemental (sur le tracé et le réaménagement de pistes) qui est mentionné dans les documents. De plus, l'étude d'impact ne présente pas tous les futurs aménagements programmés autour de la télécabine dans la station satellite de Valmorel. Et notamment le projet de faire des parkings de voitures. Or la commune est TRES TRES fragile géologiquement à Combelouvière !!! Où seront ces parkings ? Est-ce raisonnable de prévoir une fréquentation supérieure par voitures à Combelouviere pour la télécabine ? Peut-être faut-il aussi parler de la route d'accès à Combelouviere qui est dans un état très médiocre (pour des raisons géologiques là aussi !) Cette route traverse également de petits villages (Doucey, Saint Oyen ...) dont le passage de véhicules se fait en plein centre des lieux de vie des habitants. En résumé, une route inadaptée, un espace fragile géologiquement et des projets autour de la télécabine et de parkings à présenter dans leur globalité pour avoir une parfaite visibilité de leurs très graves impacts, ... au moment où il est demandé de penser autrement.		X
127	anonyme	Je suis favorable à la construction de cette télécabine .	X	
128	Rémy Perret	Avis favorable	X	

129	anonyme	Permet un accès rapide au grand quelque soit les conditions d enneigement à Doucy	X	
130	Nadine Andre Sentier	Enfin un beau projet en perspective. Gain de temps pour accéder à Valmorel. Que la réussite soit de mise.	X	
131	anonyme	Enfin un projet qui permettra de voir à plus grande échéance l avenir de notre charmante station et surtout une continuité. On y va.	X	
132	Nicolas Noyel	Un appareil neuf est indispensable pour pérenniser l'activité économique de la station de Doucy.	X	
133	anonyme	Quelques points restent incompréhensibles : hors mis le positif d'un équipement moderne, comment expliquez vous que, dans le paragraphe 1.2 de votre avis détaillé vous signifiez que le nouveau télécabine aura un débit de 1500 personnes par heure alors que, dans votre note 2) de ce même paragraphe vous précisez qu'actuellement le télésiège a un débit de 2200 pers par heure , cette nouvelle installation ne semble pas être bénéfique en terme de débit horaire ? Il y aura donc encore plus d'attente qu'actuellement selon votre descriptif . Incohérence pour un nouveau projet. De plus, pourrait on avoir un éclaircissement sur le montage financier , vraisemblablement ce n'est pas seulement la DSV qui investit mais aussi la CCVA et la commune de la Léchère soit les contribuables, alors que ce sera le DSV qui encaissera la billetterie . Avis défavorable		X
134	anonyme	Défavorable : faire une nouvelle télécabine avec un débit skieur/heure inférieur à celui actuellement en place est une aberration . De plus merci de confirmer les acteurs qui financent ce projet et ceux qui encaisseront les bénéfices ? Un nouveau télécabine c'est bien mais il n'y aura jamais plus de neige à,Doucy et ce n'est pas à grâce à cela qu'il y aura plus de touristes.		X
135	anonyme	Je réside sur la commune de la Léchère et je vous écris pour cette raison, de façon anonyme. Je vous adresse un document complet que j'ai rédigé en pj pour conforter mon avis très défavorable vis à vis de ce projet en l'état. Mon analyse s'appuie sur une lecture rigoureuse des 500 pages de l'étude d'impact d'Epode. Je vous remercie d'intégrer cette analyse dans votre rapport compte tenu des arguments apportés et de son sérieux. J'attire particulièrement votre attention, et celles des décideurs et des services de l'Etat sur 2 points : - le calendrier de réalisation présenté (tableau page 499 de l'étude d'impact - Pièce J du dossier) interroge la faisabilité des travaux ; - le concassage et les terrassements conséquents faits cet automne 2025 au sommet de Combelouvière sur une zone naturelle ZN, en vue des travaux de la télécabine compromettent par leur gravité l'aboutissement de la TC.		X
136	Philippe Deslandes	Ce projet de nouvelle télécabine est indispensable pour notre commune, car il permettra de redynamiser la station de Doucy , qui est un acteur économique majeur de la vallée, créant de nombreux		

		emplois locaux. Je suis convaincu que ce projet contribuera à assurer la pérennité de notre territoire et à offrir des perspectives d'avenir aux futures générations. C'est avec enthousiasme que j'attends la réalisation de ce projet, qui sera un véritable atout pour notre région."	X	
137	Philippe Deslandes	Avis très favorable voir indispensable. "Je suis surpris et déçu par les personnes qui s'opposent à ce projet de télécabine, notamment celles qui préfèrent rester anonymes. Je trouve cela regrettable et peu courageux de leur part. Ce projet est un projet commun qui concerne l'avenir de notre communauté et de nos enfants. Il est important de penser à l'intérêt général et non seulement à ses propres intérêts. Je trouve que ceux qui s'opposent à ce projet sont égoïstes et ne voient pas plus loin que leur propre intérêt personnel. Le télécabine sera un équipement d'utilité publique qui bénéficiera à tout le monde. Je suis prêt à discuter avec ceux qui ont des doutes ou des inquiétudes, mais je refuse de prendre au sérieux des déclarations anonymes. Je suis une personne transparente et je suis prêt à défendre mon point de vue en face à face. Si vous voulez discuter, vous connaissez mon prénom. Je suis à votre disposition."	X	
138	Philippe Deslandes	Omission de la contribution 136 et 137 je m'appelle Philippe Deslandes et j'habite à Doucy village depuis plus de 45 ans.	X	
139	anonyme	Nous remercions vivement l'auteur de l'avis 135. Incroyable travail réalisé ouvrant les yeux sur la réalité de ce projet beaucoup trop audacieux , onéreux et avec beaucoup de conséquences négatives en parallèle. Avis défavorable. Revoyez votre projet		X
140	anonyme	Il y a trente ans, à 1100 mètres d'altitude d'après les chercheurs (notamment Samuel Morin, chercheur à Météo France et Bernard Francou, climatologue), il y avait 90 à 100 jours d'enneigement assurés dans l'hiver. Aujourd'hui, c'est plutôt autour de 1400 mètres d'altitude que l'on peut trouver cette durée d'enneigement. Et bientôt c'est à 2000 mètres qu'il faudra monter pour avoir ces conditions. Il neigera toujours mais cela deviendra extrêmement aléatoire et la saison sera raccourcie. Samuel Morin a observé qu'entre 1961 et 2020 l'épaisseur du manteau neigeux hivernal a diminué en moyenne de 38 cm (Col de Porte). Et les périodes d'enneigement ne correspondront peut-être pas aux vacances scolaires... Il y a donc un modèle à repenser que le télécabine ne peut résoudre à Combelouvière. La limite pluie/neige ne cesse de monter : à partir de 2050, elle se situera vers 1800 mètres d'altitude et la durée de l'enneigement se réduira de 1 mois. Les horizons 2030 - 2050 d'adaptations climatiques envisagées par le dernier rapport des services de l'Etat de janvier 2026 (appuyés par les rapports scientifiques Météo France et GIEC °) donnent une hausse des températures de + 2°C en 2030 et de+ 3,7°C en 2050. Le Plan National d'Adaptation au Changement Climatique annonce, pour un réchauffement mondial de +2,7°C de multiples catastrophes (risques naturels émergents et imprévisibles notamment en montagne, chute du PIB et vulnérabilité du tourisme de montagne, réduction des rendements agricoles, etc...) mais peine à apporter des solutions.		

		Le paradoxe du modèle du ski alpin et les émissions de gaz à effet de serre : De plus, poursuivre avec ce modèle du ski alpin dans les Alpes nous conduit par ailleurs à aggraver les dégâts et accentuer le réchauffement. C'est un système très émetteur de gaz à effet de serre, les stations de ski étant rarement reliées à des transports en commun. Plus de 60% de leur bilan CO2 repose sur la mobilité carbonée, tandis que 20% provient des émissions liées à la construction et au chauffage. La rénovation énergétique de ce parc immobilier constitue d'ailleurs un gros dossier pour lequel il y a peu de financement. Cette perspective a été traitée dans un rapport (07 01 2025) du Conseil Local de Développement Tarentaise Vanoise de l'APTV (Mobilisation des territoires) : La réduction des émissions de Gaz à Effet de Serre n'est pas seulement un problème mondial. Les collectivités locales comme les individus peuvent jouer un rôle prépondérant dans cette réduction, même par des actions ponctuelles. Seule, la réduction des émissions de Gaz à Effet de Serre permettra de limiter ces impacts potentiellement catastrophiques. Or, l'activité touristique est très émettrice de GES et conduit les montagnards à un bilan carbone désastreux (46 tonnes de CO2 équivalent /an/personne en Tarentaise contre 9 tonnes en moyenne pour un français). Une telle démarche est essentielle en Tarentaise alors que notre empreinte carbone est 10 fois supérieure à la moyenne mondiale ! La réduction des émissions de GES est la seule solution pour préserver l'habitabilité et l'économie des Alpes. L'adaptation ne peut être efficace que pour un réchauffement limité et ne se substitue en rien à l'atténuation. Le leurre de l'adaptation L'adaptation au changement climatique actuel, encore embryonnaire en France, semble plus "facile" en montagne avec : neige de culture, télécabine pour monter chercher la neige, etc ... Ces solutions sont insuffisantes face à l'ampleur des changements prévisibles (fermetures de station en moyenne montagne malgré l'enneigement artificiel, neige inexistante au sommet de nombreux domaines skiables, pénurie d'eau, risques naturels imprévisibles). Pourtant, avec le dérèglement climatique, les températures en montagne ont déjà montées, plus qu'ailleurs. Recul des glaciers, déneigement précoce... Plutôt que de continuer à promouvoir, en vain, le ski alpin avec son gigantesque coût écologique, il est urgent de repenser la fonction des stations de montagne. La bifurcation nécessaire Les rapports (2024) de la Cour des Comptes préconisent une bifurcation pour les stations de moyenne montagne. Beaucoup de travaux orientent également cette adaptation vers une bifurcation car derrière il y a également un enjeu : la préservation de l'habitabilité de la vie sur terre. En l'état actuel du dossier concernant l'enquête publique et des arguments présentés, mon avis ne peut être que négatif.		X
141	Samuel Ledanois	Je souhaite exprimer un avis extrêmement favorable au projet de remplacement du télésiège actuel de Doucy par une télécabine		

		moderne permettant de relier efficacement la station au domaine skiable de Valmorel. 1. Un projet structurant pour désenclaver Doucy La station de Doucy souffre depuis de nombreuses années d'un relatif enclavement lors des hivers à faible enneigement. Le télésiège existant, ancien et peu performant, ne garantit ni un débit suffisant ni un confort adapté aux standards actuels. La création d'une télécabine nouvelle génération constituerait une infrastructure structurante, assurant une liaison fiable, rapide et confortable avec le domaine skiable de Valmorel, et plus largement avec le Grand Domaine. Cela permettrait d'intégrer pleinement Doucy à une offre ski cohérente, continue et sécurisée. 2. Une réponse adaptée aux enjeux climatiques Dans un contexte de réchauffement climatique et d'enneigement plus aléatoire, notamment en moyenne altitude, il est indispensable d'anticiper. Les années à faible enneigement pénalisent particulièrement Doucy, dont la liaison ski dépend fortement des conditions naturelles. Une télécabine permettrait : - un accès plus fiable aux secteurs d'altitude mieux enneigés, - une sécurisation de l'activité économique de la station, - une réduction du risque de fermeture partielle ou d'isolement du domaine. Ce projet représente donc une adaptation pragmatique et responsable face aux évolutions climatiques. 3. Un levier économique essentiel pour le territoire La modernisation de la liaison renforcerait l'attractivité touristique de Doucy, en améliorant : - la qualité perçue de l'offre, - la fluidité des déplacements, - le confort des familles et des débutants. Une meilleure connexion au domaine de Valmorel consolidera la fréquentation, soutiendra l'activité des hébergeurs, des commerces et des services, et contribuera au maintien de l'emploi local. À moyen et long terme, ce projet participe à la pérennité économique de la station et plus largement du territoire. 4. Une amélioration du confort et de la sécurité Contrairement au télésiège actuel, une télécabine : - protège du vent et des intempéries, - améliore l'accessibilité pour les enfants, les personnes âgées et les skieurs occasionnels, - facilite le transport de matériel. Elle pourra également renforcer l'attractivité quatre saisons (piétons, VTT, randonneurs), contribuant à la diversification touristique. Le remplacement du télésiège vieillissant par une télécabine moderne constitue un projet cohérent, nécessaire et stratégique. Il répond à des enjeux d'attractivité, de désenclavement, d'adaptation climatique et de développement économique durable. Pour toutes ces raisons, j'émet un avis très favorable à la réalisation de ce projet, qui représente une opportunité majeure pour l'avenir de Doucy et son intégration pleine et entière au domaine skiable de Valmorel.	X	
--	--	---	---	--

Les dépositions sont dans leur très grande majorité favorables à la réalisation rapide du projet (130/140 soit 93 %), seules dix dépositions sont défavorables au projet (7%).

2 – Auditions réalisées lors de mes permanences en mairie (8 auditions ; 12 personnes auditionnées)

2.1 Audition de M. et Mme Collombet Claude et Marinette habitant La Léchère Petit Cœur ; Mme Collombet est propriétaire en indivision (avec une dizaine d'autres personnes) d'une parcelle concernée par le survol de la ligne de la télécabine projetée ;

- Ils demandent une contrepartie plus élevée que les quatre forfaits journée proposés ,
- Ils pensent que le maintien du téléski de Montolivet n'est pas cohérent,
- Ils sont pour l'amélioration du domaine skiable,
- Ils sont contre le fait de faire payer les enfants dès 6 ans, ce n'est pas judicieux, ils seront les pisteurs et moniteurs de demain,
- Ils souhaitent une contrepartie pour les nuisances dues aux skieurs, aux parkings, à la circulation.

2.2 Audition d'une habitante de La Léchère qui souhaite rester anonyme ; elle fréquente le site été et hiver ; Elle trouve que le projet est d'une capacité trop élevée pour le site et les besoins :

- sur le plan environnemental, il aura un impact important sur la faune et la flore, le défrichement de 2 ha se fera en période dommageable, les impacts des déposes de pylônes par hélicoptère seront importants, le renforcement de la route vers Valmorel se fera en zone naturelle en mauvaise période ;
- sur le plan de la capacité de la télécabine, elle lui paraît trop importante entraînant des travaux disproportionnés avec les besoins et surtout un coût financier trop important pour les finances publiques.

2.3 Audition de M. Denis Lafarge, habitant La Léchère. Il s'interroge sur la pertinence d'un tel projet compte tenu :

- de la publication en janvier d'une trajectoire du réchauffement climatique prévoyant +2° en 2027 et +2,7° en 2030 entraînant une baisse de la durée et de la hauteur de l'enneigement,
- comment faire un engin sensé différer le manque de neige avec un bilan carbone acceptable, et un coût supportable par les collectivités (7M€/17M€ dont 1,5M€ pour La Léchère)
- la télécabine de Celliers a été faite en 2008 en échange de la création d'une réserve sur La Lauzière, la nouvelle télécabine sera visible de cette réserve,

On est à une bifurcation, saura-t-on prendre la bonne direction ?

2,4 Audition de M. Gabriel Donazzolo habitant Petit Cœur La Léchère ; il apprécie Doucy pour son ensoleillement ; il craint que l'enneigement soit aléatoire voire durablement déficient ; il est cependant favorable au projet pour l'attrait estival qu'il générera.

2,5 Audition de Mmes Germanaz Sylvie maire déléguée de Doucy qui me remet une lettre n°1 et de Corinne Andriollo conseillère municipale de Doucy qui me remet une lettre n°2 ainsi qu'une lettre n°3 de son fils M ; Delomier Leny licencié au ski-club de Doucy ;

- lettre n°1 : Doucy a su évoluer depuis des décennies pour devenir une station familiale très appréciée, la télécabine projetée est incontournable pour pérenniser l'accès au domaine enneigé en sécurité pour tous et améliorer significativement les activités estivales ; elle permettra un accès facile à la vallée de Celliers et au massif de la Lauzière très appréciés, n'aura pratiquement pas d'impact paysager et les pâturages ne seront affectés que temporairement ; il faut donc que ce projet voie le jour pour préserver la vie à Doucy.
- Lettre n°2 : le projet de télécabine est indispensable pour que la station s'adapte au changement climatique face aux autres stations alpines ; de plus, cette réalisation permettra la diversification des

activités quatre saisons et la préservation des emplois et l'activité économique ; ce projet répond donc à un intérêt général majeur.

- Lettre n°3 : la télécabine projetée sera un atout déterminant pour tous les jeunes skieurs sportifs par sa rapidité, sa fiabilité et l'accès sécurisé au domaine enneigé et à l'ensemble du domaine de Valmorel.

2.6 Audition de Mme Van de Kerckheve Annie née Perret et de M. Perret Christian , ils se renseignent sur le projet et déclarent être favorable au projet ; ils souhaitent connaître les contreparties prévues pour l'implantation de pylône et le survol de leur parcelle; ils voudraient des contreparties suffisantes pour compenser les impacts du projet.

2.7 Audition de M. Murat Gérard propriétaire de parcelles situées sur le tracé du projet ; il est en désaccord avec le fait de ne pas être suffisamment indemnisé pour le survol et l'implantation de pylône ; il signale que le projet pourrait être implanté en totalité sur des terrains communaux.

2.8 Audition de Mme Bouvier Fabienne, elle demande la contrepartie prévue pour l'implantation de pylône et le survol de parcelle, elle est favorable au projet mais souhaite une compensation pour les propriétaires impactés par le projet.

Sur les 12 personnes auditionnées, 7 sont favorables au projet, 2 sont opposées au projet et 3 demandent quelles compensations seront allouées pour le survol et l'implantation des pylônes.

3 – Lettres et dépositions sur les registres en mairie des Avanchers et de La Léchère

Sur le registre en mairie des Avanchers :

3.1 Lettre du 21/01/2026 de Mme Flaisler Stéphanie présidente de Fastral exploitant du village de vacances Faistesvacances ; elle expose qu'ils se réjouissent de ce beau projet mais craignent les impacts négatif voire l'impossibilité d'assurer l'accueil de leur 2000 clients sur 7 semaines lors de la saison estivale 2026 à cause des travaux impactant fortement l'environnement immédiat : impact sonore, spatial, visuel, sécuritaire et dû aux poussières. Sans solution alternative, elle envisage l'annulation de la saison 2026 à Doucy et donc la perte de la totalité de son chiffre d'affaire. Elle demande donc des mesures compensatoires concrètes.

3.2 Courriel du 22/02/2026 de M. Silvy Michel de Faistesvacances qui souhaite que les impacts temporaires du chantier et leurs conséquences sur les activités économiques locales soient pleinement prises en compte et que des mesures d'évitement, de réduction et de compensation soient envisagées.

Sur le registre en mairie de La Léchère

3.3 Déposition manuscrite de Mme Durand favorable au projet.

3.4 Déposition manuscrite de M. Durand Pascal favorable au projet.

3.5 Lettre du 20/02/2026 de M. et Mme Collombet Claude et Marinette que j'ai par ailleurs reçus lors de ma permanence du 26/01/26 en mairie de La Léchère ; ils exposent qu'ils sont favorables au développement des structures et de l'économie locales mais pas aux dépens des propriétaires et des personnes alors que les sociétés de remontées mécaniques réalisent des profits considérables qu'elles réinvestissent hors de nos territoires.

3.6 Lettre du 24/02/2026 de M. Colliard Dominique, maire de La Léchère qui dit sa volonté de maintenir l'attractivité de son territoire en terme économique et de la pérennisation de l'offre pour que chacun puisse vivre et travailler sur le territoire. Il est favorable au projet qui améliorera l'offre pour la station de Doucy sur plusieurs points :

- pérennisation de la desserte de Doucy,
- amélioration du confort, du débit, de la sécurité et de l'acheminement des enfants,
- meilleure réponse face au changement climatique,
- meilleure accessibilité entre Doucy et Celliers,
- réduction de l'impact, suppression de deux téléskis, réduction du nombre de pylônes, technologie moins bruyante et moins énergivore,
- la création de lits touristiques supplémentaires sur la station de Doucy rend nécessaire la construction d'une remontée adaptée aux besoins permettant de pérenniser les emplois dans les commerces et les activités indépendantes.

Sur les 6 lettres et dépositions manuscrites sur les registres disponibles en mairies, 5 sont favorables au projet et 2 demandent des compensations ou des précautions pour la saison estivale 2026.

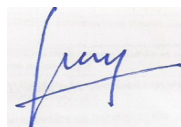
Je n'ai par ailleurs reçu aucun courrier postal relatif au projet au cours de l'enquête publique.

4 – Bilan général du nombre et de la teneur des dépositions recueillies

	total	favorables	défavorables	demandes
Dépositions internet	141	130	10	1
Lettres	6	5		2
Auditions	12	7	2	3
Total	159	142 (89%)	12 (7%)	6

Le très grand nombre de contributions recueillies démontre la bonne information du public sur ce projet qui recueille une forte adhésion de la population locale et touristique.

Fait le 5 mars 2026
Le commissaire enquêteur,



Gabriel Rey

Communes de La Léchère et des Avanchers-Valmorel (73)

ENQUÊTE PUBLIQUE ENVIRONNEMENTALE PORTANT SUR LA DEMANDE
DE PERMIS DE CONSTRUIRE DE LA TELECABINE «COMBELOUVIERE »
COMPRENANT DÉFRICHEMENT

Télécabine de Doucy Combelouvière

Enquête publique
du 26 janvier au 25 février 2026

CONCLUSIONS ET AVIS DU COMMISSAIRE ENQUÊTEUR

Sommaire

Chapitre 1 – Sur la qualité du dossier

Chapitre 2 – Sur la publicité et le déroulement de l'enquête

Chapitre 3 – Sur les observations du public

Chapitre 4 – Avis du commissaire enquêteur

Chapitre 1 – Sur la qualité du dossier

Le dossier soumis à l'enquête comporte bien toutes les pièces prévues par la réglementation mais les avis des diverses administrations ont entraîné le porteur de projet à produire des réponses nécessitant des compléments et conduisant donc à un dossier comportant 2 sous-dossiers (dossier administratif et demande d'autorisation d'exécution des travaux parfois redondant en particulier pour l'étude d'impact) ce qui amène à un dossier de près de 1400 pages. Même si la justification de cet état de fait est compréhensible, ce dossier est peu adapté à une enquête publique qui doit privilégier l'accessibilité pour le grand public afin que celui-ci puisse appréhender facilement les enjeux et faire ses observations en toute connaissance de cause

L'évaluation environnementale est très détaillée dans tous les domaines requis et se compose de plus de 500 pages ce qui la rend difficile à appréhender dans un temps raisonnable pour un public non spécialiste ; le « Résumé non technique » de l'étude d'impact (60 pages) inclus au début du document aurait pu être rendu plus facilement accessible par le public en faisant l'objet d'un document indépendant beaucoup plus succinct comme prévu par le Code de L'Environnement.

Chapitre 2 – Sur la publicité et le déroulement de l'enquête

La publicité prévue par la réglementation a bien été faite conformément aux arrêtés des maires comme j'ai pu le constater en particulier au tableau d'affichage des mairies lors de mes permanences ainsi que dans les nombreux tableaux d'affichage des hameaux et sur le site du projet.

L'enquête s'est déroulée sans aucun incident et dans de bonnes conditions pour la consultation du dossier papier en mairies.

J'ai auditionné 12 personnes au cours de 8 auditions lors de mes trois permanences.

Six lettres ou dépositions manuscrites ont été déposées sur les registres d'enquête papier à disposition du public dans les deux mairies .

Les nombreuses dépositions (141) sur le site internet dédié se sont effectuées sans problème, elles sont restées consultables pendant toute la durée de l'enquête ; elles sont pour certaines redondantes avec d'autres contributions reçues par ailleurs.

Je n'ai par ailleurs reçu aucun courrier postal.

Le grand nombre de contributions recueillies témoignent de la bonne information du public sur ce projet qui concerne directement la population locale et touristique.

Chapitre 3 – Sur les observations du public

Les principaux arguments mis en avant par les opposants à la construction de la télécabine de Doucy-Combelouvière ainsi que par les personnes qui y sont favorables et les réponses qui peuvent y être apportées et qui ont été longuement développées dans

mon rapport des nombreuses contributions recueillies (document distinct de celui-ci) peuvent être synthétisés comme suit dans le tableau ci-après:

Arguments	Réponses à retrouver dans les arguments favorables
Le changement climatique est insuffisamment pris en compte .	La télécabine projetée permettra de s'affranchir durablement du manque d'enneigement à basse altitude en donnant accès à une altitude où l'orientation préserve la neige.
Le coût du projet est trop élevé et en trop grande partie supporté par les finances publiques	Les divers acteurs de l'économie locale apportent leur pleine contribution à la richesse générée par l'activité touristique.
L'impact sur les espèces protégées/menacés et les milieux naturels et les mesures ERC et de suivi sont insuffisantes.	Les mesures de protection et d'évitement sont nombreuses et détaillées mais limitées compte tenu de l'anthropisation existante de l'ensemble du site (remontées mécaniques existantes, chalets d'alpage, pâturage estival, tourisme 4 saisons....)
Impact paysager	L'impact paysager sera globalement plutôt positif par rapport à l'état actuel par la diminution du nombre de pylônes.
Amélioration de la sécurité	La sécurité sera largement améliorée pour l'ensemble des usagers et plus particulièrement pour les enfants non accompagnés nombreux dans les cours de ski.
Evolution de l'activité touristique face au dérèglement climatique	L'activité touristique actuellement principalement localisée en altitude (ski, randonnée)) fait l'objet de recherche de diversification afin de s'adapter au changement climatique et sera favorisée par le fonctionnement 4 saisons et la liaison vers Celliers et l'accès au massif de la Lauzière.
Possibilité de créations de lits touristiques	La capacité supplémentaire apportée par le projet permet d'envisager la création modérée de nouveaux lits touristiques.
Impact du projet sur le bilan carbone	La phase de démolition / construction générera évidemment des rejets carbonés mais le fonctionnement du nouvel appareil sera plus vertueux que celui des 3 appareils qu'il remplace.
Impacts des terrassements	Le projet empruntant pour une grande partie le tracé du télésiège existant, les terrassements seront limités.

Chapitre 4 – Avis du commissaire enquêteur

Après avoir pris connaissance du dossier, avoir visité le site et le périmètre concerné, avoir analysé les observations recueillies au cours de l'enquête publique et les réponses apportées oralement à mon procès-verbal de synthèse par les porteurs de projet, les principaux éléments qui motivent mon avis sont les suivants :

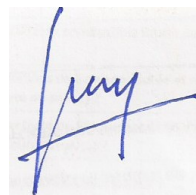
- le projet apportera une amélioration très sensible de l'accès au domaine skiable de Valmorel à partir de la station de Doucy,
- le projet apportera également la possibilité inexistante actuellement de liaison avec Celliers par la télécabine existante et au massif de la Lauzière pour les randonnées hiver et été,
- l'étude d'impact a été complétée suite aux observations des administrations environnementales, décrivant les différents impacts du projet, leurs conséquences sur les différents milieux concernés et les mesures retenues pour réduire et compenser les impacts négatifs.

En conséquence, ayant considéré :

- d'une part, les inconvénients du projet qui restent faibles sur le plan environnemental et sont limités à la phase de travaux et au surplus de fréquentation engendré mais sont acceptables et maîtrisables,
- et d'autre part, les avantages apportés par la télécabine projetée sur les plans de l'accessibilité, la sécurité et l'environnement,

je conclus à un bilan avantages / inconvénients très positif en faveur du projet et j'émet un **avis favorable** au projet de construction de la télécabine de Doucy-Combelouvière en remplacement du télésiège actuel et des deux télésièges des Charmettes.

Le 5 mars 2026
Le commissaire enquêteur

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Gabriel Rey', is placed over a rectangular stamp area.

Gabriel Rey